

Clé de détermination des quatre espèces de génépi présentes en France

Brin fleuri			
Feuilles palmatiséquées (« doigts écartés »), groupe de capitules en « tête » terminale et 0 à 8 capitules le long du brin 	Feuilles oblongues entières ou avec quelques dents, absence de « tête » terminale nette et 6 à 30 capitules axillaires (aspect de grappe) 		
0 à 3 capitules le long du brin, souvent aucun, seulement un pompon jaune en bout de brin 	Souvent au moins 3 capitules le long du brin, les inférieurs portés par un pédoncule plus long (« grappe » très lâche) 	Tige de 8 à 30 cm dressée, assez massive, toute la plante y compris la corolle est velue, capitules plutôt ronds et gros (ø 7 mm), pendants à maturité sur un pédoncule plus long pour les capitules inférieurs (grappe lâche à la base), portion de tige sans capitules relativement longue	Tige de 8 à 15 cm, inflorescence souvent courbée, retombante à maturité, capitules plutôt ovales, 4x5 mm, restant dressés à maturité, sur un pédoncule court ou nul (grappe/épi dense), portion de tige sans capitule relativement courte
<i>Artemisia glacialis</i> génépi des glaciers	<i>Artemisia umbelliformis</i> (= <i>A. mutellina</i>) génépi jaune ou génépi blanc	<i>Artemisia eriantha</i> génépi laineux, génépi des rochers	<i>Artemisia genipi</i> (= <i>A. spicata</i>) génépi noir, génépi vrai
Odeur peu marquée, pompon jaune franc à maturité, brins d'aspect plus grêle que les autres génépis et tiges plus courtes en général (6-15 cm), rosettes de feuilles de la base formant un tapis (coussinet de feuilles assez compact)  Photo P. Gauthier	Odeur marquée, fleurs jaune pâle, brins restant assez fins (génépi « gracile »)  Photo N. Fontaine	Odeur marquée, fleurs jaune pâle, velu, même sur les pétales (loupe), grappe plutôt unilatérale  Photo N. Fontaine	Odeur marquée, peut-être plus « fine » que les autres génépis (?) fleurs jaune pâle, contrastant avec les bractées des capitules bordées de noir, très peu de poils sur les pétales (loupe), aspect général bleu-violacé  Photo N. Fontaine

Clé proposée par Ninon Fontaine d'après les critères présentés dans Flora Gallica, la Flore des Alpes maritimes d'Émile Burnat, un document d'identification du Parc national des Écrins et des observations de terrain. N.B. : certains critères peuvent présenter une forte variabilité entre individus.